



Sparring-Partenariat 2011

I. Critères

1. Avoir entre 10 et 15 ans ;
2. Etre licencié ;
3. Jouer les interclubs avec le TCBBB ;
4. En fonction du nombre de sparrings disponibles et de leur niveau, la sélection des joueurs ayant accès en priorité au sparring se base sur les critères suivants :
Pour les juniors faisant partie de la catégorie :
 - a. 12&U : faire au minimum 3 matches par année (matches interclubs non compris) ;
 - b. 14&U : faire au minimum 5 matches par année (matches interclubs non compris) ;
 - c. 15 ans : faire au minimum 7 matches par année (matches interclubs non compris).

II. Engagements du junior

1. Faire preuve de motivation et de reconnaissance envers son sparring ;
2. Ne pas appeler le même sparring plus de 2 fois par mois sauf si son accord t'a été donné ;
3. Appeler le sparring pour fixer l'heure et la date du rendez-vous ;
4. Réserver le terrain sur le panneau du club.

III. Engagements du Sparring

1. Accepter d'aller jouer au minimum entre 1 à deux fois par mois avec le juniors ;
2. Faire preuve de patience et de pédagogie envers le junior.

IV. Engagements du TCBBB

1. Trouver 1 à 2 sparrings par juniors ;
2. Mettre en contact le junior avec ses sparrings.